



**FFvolley**

## **COMMISSION FEDERALE BEACH VOLLEY**

### **PROCES-VERBAL N°3 DU 06 AVRIL 2021**

**SAISON 2020/2021**

**Présents :**

Karim KHEMIRI-LEVY, Président

David BORELLA, Camille CLAVREUL, Alexandra FERREIRA, Laura LONGUET, Vincent ROCHE, Philippe SAGNARD, Malik WATTRELOT

**Assistent :**

Bertrand LEYS (DTN Adjoint), Patrice MARQUET (Directeur des Evénements FFvolley)

---

**Ordre du jour :**

- Procédure de suivi des résultats du Circuit National FBVS
- Offre de compétitions 2021/2024
- Suite plan de développement des pratiques extérieures
- Travail en transversalité avec les autres commissions
- Questions diverses

Karim KHEMIRI-LEVY présente Bertrand LEYS, invité afin d'échanger sur les formats de la Coupe de France M13 et M15 et les enjeux de la période et le cadre du développement des nouvelles formes de pratiques.

L'ordre du jour est inversé et la commission est invitée à se prononcer pour commencer dans le cadre des questions diverses, sur les différentes réponses à apporter aux remontées suite à la diffusion des RPE de la CDF Beach Volley, en particulier pour les catégories M13 et M15.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Coupe de France de Beach Volley

Entre les mails de certains clubs, les interrogations de référents Beach Régionaux sur le format proposé pour cette saison pour les catégories M13 et M15, si pour certaines questions les réponses sont clairement exprimées dans les différents RPE, il en ressort la nécessité d'apporter :

- Des précisions de principe sur le format
- Des précisions fonctionnelles sur le principe du remplaçant
- Sur l'ordre des matchs

- Des précisions de principe sur le format

C'est une année exceptionnelle où les jeunes n'ont pas beaucoup joué, il a été décidé de prioriser l'accès et le retour au jeu et plus de temps de jeu avec 2 formats de matchs à jouer à chaque rencontre pour chaque joueur.

Le 4 x 4 compte pour 1/3 des résultats.

Dans le cadre du Projet Fédéral, la Commission Fédérale Beach Volley travaille d'ores et déjà à préparer des propositions de formats des saisons prochaines jusqu'à 2024, de manière à stabiliser les formules des CDF Beach et ce, en tenant compte des discussions et échanges avec les référents de Ligue Régionale, les clubs ainsi qu'avec la Direction Technique Nationale et les autres commissions fédérales pour en établir les objectifs et la mise en œuvre.

- Des précisions fonctionnelles sur le principe du remplaçant

Les retours reçus sur le fonctionnement du remplaçant ont généré des échanges sur le sens et la précision des articles idoines dans les RPE concernés. La conclusion des échanges aboutit sur la proposition de modification de l'article des RPE concernés.

M13 et M15 : « REMPLACEMENT »

« Le remplacement d'un joueur n'est possible qu'au début d'un set. Il est interdit de changer un joueur au cours d'un set, excepté en cas de blessure d'un des deux joueurs. En cas de remplacement, s'il y a un set décisif, le manager peut, soit décider de faire reprendre sa place au joueur remplacé, soit de laisser le remplaçant jouer le set décisif.

Seul un des joueurs peut être remplacé par match.

Le remplacement d'un joueur n'est autorisé que sur un des deux matchs joués en 2/2 de chaque rencontre, excepté en cas de blessure d'un des deux joueurs.

En cas de remplacement pour blessure, le joueur perd son statut de « remplaçant » et devient joueur de l'équipe intégrée pour le reste de la rencontre. »

M18 : « REMPLACEMENT :

Idem proposition M13/M15 complétée de la situation suivante :

« Le remplaçant n'est autorisé à jouer le « set en or » que s'il a remplacé un joueur sur un des matchs de la rencontre, sauf dans le cas d'une blessure. »

- Sur l'ordre des matchs

Pour les catégories M13 et M15, après échanges contradictoires entre les membres, l'ordre des matchs proposé dans le RPE est maintenu au regard de la motivation de la mise en place de ce format pour cette année dans le cadre d'un retour au jeu.

- Aménagement des calendriers

Suite aux dernières annonces gouvernementales et les incertitudes qu'elles génèrent, la période d'inscription pour les CDF Beach Volley sera proposée d'être élargie et l'aménagement des tours de compétition sera probable. Le cas échéant, les nouvelles dates seront communiquées au plus vite.

- **PROCEDURE DE SUIVI DES RESULTATS DU CIRCUIT NATIONAL FBVS**

Dès que les compétitions pourront reprendre, il est convenu que la Commission Fédérale Beach Volley publiera tous les 15 jours un procès-verbal actant les classements des tournois indiqués sur le Beach Volley Système.

Il est rappelé ici que tout tournoi dont le nombre d'équipes classées dûment licenciées est inférieur aux directives du RPE de la compétition ne pourra voir les points accordés aux joueurs qui y ont pris part.

Pour les tournois de Série 1 du Circuit National et le Championnat de France de Beach Volley, afin que ceux-ci soit reconnus par la CEV et la FIVB et rentrent dans le classement mondial, les instances internationales imposent l'usage de la plateforme informatique de la FIVB, le VIS, pour saisir les résultats, ce qui demande une expertise du logiciel et un temps conséquent de gestion en amont et pendant chaque tournoi tant pour les services de la FFvolley que pour l'organisation locale de chaque tournoi. Les superviseurs seront initiés à l'usage du logiciel.

La désignation des superviseurs interviendra une fois le calendrier des finales de la CDF connu afin de répartir au mieux les disponibilités.

- **OFFRE DE COMPETITION 2021/2024 - SUITE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES EXTERIEURES**

Patrice MARQUET annonce le report de l'Assemblée Générale de la FFvolley au mois de Juin ce qui permet de poursuivre les travaux entrepris au sein de la commission sur les perspectives.

A ce sujet Karim KHEMIRI-LEVY propose aux membres de la commission que la prochaine réunion se déroule sur une demi-journée et sur la thématique du plan de développement des pratiques extérieures.

Karim KHEMIRI-LEVY avec Bertrand LEYS partagent les problématiques des échanges avec les autres secteurs de la FFvolley et le nécessaire point d'avancée à réaliser afin d'inviter les membres de la commission à préciser les propositions dans le cadre de l'avancée des priorités du Projet Fédéral.

Le point sur le travail avec les autres commissions sera abordé ultérieurement.

Fin de la réunion.

Le Président de la CFBV  
**Karim KHEMIRI-LEVY**